

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2023

Conformément à l'Article L. 2121-25 du CGCT modifié par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

Entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022

Elus présents : Myriam ALINAT, Yves CASTAN, Fabien COVINHES, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Marie DELMAS, Vivien GUIRAUD, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Karine VALAT, Marie-Lou WALIGORSKI

Elus absents excusés : Laurent BERNAT, Jean-François ROUSSET

Secrétaire de séance : Nathalie RICARD

A l'ouverture de la séance M. le Maire rend hommage à Bernard Laffond et invite le conseil municipal à respecter une minute de silence.

- **Délibération n° 19-2023 – Assainissement collectif du hameau du Py : acquisition du terrain pour la création d'une station d'épuration**
L'emprise nécessaire se situe sur la parcelle ZA N° 9 au Py. Après accord du propriétaire 592 m2 de la parcelle ZA N°9 sont acquis pour un prix de 2960 euros.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**
- **Délibération n° 20-2023–Assainissement collectif du hameau du Py : Modification du plan de financement**
Le plan de financement prévisionnel est modifié pour prendre en compte le résultat de la consultation des entreprises, les subventions mobilisables et les travaux éligibles.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**
- **Délibération n° 21-2023 –Approbation du projet de révision de la charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses**
La charte du PNR arrivant à son terme celle-ci doit être réviser pour la période 2022-2037. Les collectivités faisant partie du périmètre de la nouvelle charte doivent se positionner vis-à-vis de ce projet de révision.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**
- **Délibération n° 22-2023 – Inscription d'itinéraires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**
De nouveaux itinéraires pourront être inscrits au PDIPR après une décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**
- **Délibération n° 23-2023 – Modification du taux de cotisation du contrat groupe assurance des risques statutaires : 2022-2025**
Le Centre de Gestion a informé la commune d'une augmentation du taux de cotisation pour les agents affiliés à la CNRACL à compter du 1^{er} janvier 2024. Le conseil municipal retient le taux de 6.27 %.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**
- **Délibération n° 24-2023 – Audit énergétique des bâtiments communaux salle des fêtes et école**
Le PNR des Grands Causses accompagne les collectivités dans la transition énergétique et la réduction des consommations d'énergie. A ce titre le conseil municipal valide la proposition d'un audit énergétique pour la salle des fêtes et l'école.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**

- **Délibération n°25-2023 –Attribution de subventions**
Après présentation des demandes reçues en mairie des subventions sont attribuées au Comité des Fêtes de Montlaur, l'association de sauvegarde et restauration de l'église de Briols, l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) de St-Affrique et les louses à Briols.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**

- **Délibération n° 26-2023 : Convention de partenariat entre la commune de Montlaur et la ville de Millau**
Dans le cadre des « Escapades du Théâtre » en partenariat avec le Théâtre de la Maison du Peuple de Millau le spectacle « Larzac » sera présenté au foyer Magali le 9 décembre prochain. La commune participera financièrement à hauteur de 756.36 euros.
Vote : **Approuvé à l'unanimité**

- **Délibération n° 27-2023 : Remplacement du conseiller municipal désigné correspondant défense**
Yves CASTAN est désigné nouveau correspondant défense pour la commune
Vote : **Approuvé à l'unanimité**

- **Délibération n° 28-2023 : Remplacement du conseiller municipal désigné correspondant sécurité routière**
Nathalie RICARD est désignée nouvelle correspondante sécurité routière pour la commune
Vote : **Approuvé à l'unanimité**

- **Délibération n° 29-2023 : Remplacement du représentant du conseil municipal au sein du C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale)**
Viviane RAMONDENC est désignée en qualité de nouvelle déléguée élue au sein du C.N.A.S
Vote : **Approuvé à l'unanimité**

- **Délibération n° 30-2023 : Remplacement d'un représentant du conseil municipal au sein du S.I.A.E.P. des Rives du Tarn**
Yves CASTAN est élu nouveau délégué titulaire du SIAEP des Rives du Tarn
Vote : **Approuvé à l'unanimité**

Séance levée à 22H 50

Le Maire, Patrick RIVEMALE

La secrétaire de séance, Nathalie RICARD,

